



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq,
Le quatre décembre à dix-neuf heures,
Le conseil syndical du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué,
s'est réuni dans la salle de réunion du Parc aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 28/11/2025 Date d'affichage : 28/11/2025

Etaient présents :

Laure BOITEUX, Marie-Paule BRAND, Hervé CAGNON, Thierry CARTIER, Dimitri COULOUVRAT, Anthony CUENOT, Kévin FADIN, Valentin GAUTHEY (S), Pascal GODIN, Thierry HOUSER, Pascal JACQUOT, Raphaël KRUCIEN, Lydie LAB, Denis LEROUX, Régis LIGIER, Roland MARTIN, Olivier MESNIER, Dominique MOLLIER, Joëlle MOUGIN, Frédérique MOUREAUX, Valérie PAGNOT, Vivien PERRET-GENTIL, Amandine RAPENNE, Gilles ROBERT, Charles SCHELLE, Michel TROUILLOT, Franck VILLEMMAIN.

Etaient absents excusés :

Françoise BEURET, Cédric BÔLE, Léon BONVALOT, Christine BOUQUIN, Michèle CACHOT-USUNIER, David CHATELAIN, Philippe CHOULET, Jean-Pierre DEVILLERS, Lucine FAIVRE, Bénédicte HERARD, Céline JEAMBRUN, Nicolas JUBIN, Sylvie LE HIR, Boris LOICHOT, Anthony MERIQUE, Christian MOREL, Thierry MOREL, Alexandre PANTEL, Corinne PARATTE, Stéphanie PARSY, Roland PERROT, Manuela RAMBAUD, Catherine ROGNON, Dominique RONDOT, Emmanuel SAULNIER, Pierre VAUFREY, Marcelline VIPREY, Marielle WILCZAK, Pierre-Jean WYCART.

Etaient absents :

Didier BARTHOD, Yann BEAUFILS, Françoise BEURET, Francis BILLOD-MOREL, Luc BINDER, Fabrice BOBILLIER, Jérôme BOILLON, Patrick BOISSENIN, Justine BRIQUEZ, Martial BOURNEL-BOSSON, Benoit CALAME, Isabelle CHEVAL, Matthieu CHEVAL, Bruno CHOLLEY, Olivier CLEMENCE, Pascal CLEMENCE, Jean-Noël CUENOT, Jacqueline CUENOT-STALDER, Jean-Philippe DA COSTA, Pascal DUFFNER, Jocelyne ERNST, Baptiste FAYARD, Jean-Michel FEUVRIER, Alain GAIFFE, Florian GAIFFE, Frédéric GAIFFE, Etienne GIGON, Fabrice GIRARDIN, Aurore GOSSO, Maurice GROSSET, Lucienne HEMLER, Christian HERARD, Bernard JACQUET, François JACQUOT, Christophe JANIN, Nicolas MARGUET, Catherine MAUVAIS, Christian MAUVAIS, James MICHEL, Philippe MITTAG, Francine MISERE, Jean-Louis MOUGIN, Denis NARBEY, Sarah OEUVRARD, Jean-Luc PAGNOT, Adrien PELLEGRINI, Raphaël PEQUIGNOT, Bernard PRETOT, Hervé PREVITALI, Daniel PRIEUR, Catherine RACINE, Christian RAMEL, Elisabeth REDOUTEY, Jérôme RENAUD, Marlène RENAUD, Pascal ROUGNON, Laurent ROUSSET, Yves ROY, Fabien ROYER, Noël SAUNIER, Hervé SIMONIN, Régis SOULET, Véronique TATU, Gérard VAUCHIER, Marie-Josèphe VERMOT, Baptiste VILLEMIN, François VILLIER, Jérôme VOINET, Céline VUILLEMIN, Christelle VUILLEMIN, Jean-Luc VUILLEMIN, Ingrid WILLEMIN-JEANNIN, Sébastien WOLFF.

Ont donné pouvoir :

Cédric BÔLE a donné pouvoir à Laure BOITEUX,
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Lucine FAIVRE a donné pouvoir à Valentin GAUTHEY (S),
Bénédicte HERARD a donné pouvoir à Gilles ROBERT,

Céline JEAMBRUN a donné pouvoir à Charles SCHELLE,
 Sylvie LE HIR a donné pouvoir à Anthony CUENOT,
 Boris LOICHOT a donné pouvoir à Franck VILLEMAIN,
 Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,
 Thierry MOREL a donné pouvoir à Frédérique MOUREAUX,
 Alexandre PANTEL a donné pouvoir à Roland MARTIN,
 Stéphanie PARSY a donné pouvoir à Denis LEROUX,
 Manuela RAMBAUD a donné pouvoir à Dimitri COULOUVRAT,
 Catherine ROGNON a donné pouvoir à Kévin FADIN,
 Pierre VAUFREY a donné pouvoir à Dominique MOLLIER.

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Total des voix exprimées : 242 **Secrétaire de séance : Dominique MOLLIER**

Objet : 2025-56 : Financement du poste santé

Le conseil régional de Bourgogne Franche Comté dans le cadre du contrat territoire en action (TEA), soutien l'ingénierie des territoires de contractualisation. Ce soutien peut concerner jusqu'à 3 postes. A ce titre nous souhaitons déposer 3 demandes de soutien sur des postes rentrant dans les priorités régionales et fléchées sur l'objet Pays du syndicat.

Le plan de financement pour le poste de chargée de mission santé est le suivant :

- Dépenses : 57 542 €
 - o Poste : 53542 €
 - o Frais de déplacement : 4000 €
- Recettes : 57 542 €
 - o ARS : 28 771 €
 - o Région BFC : 16 062.60 €
 - o Autofinancement : 12 708,40 €

A noter que les frais de déplacement n'entrent que dans l'assiette éligible que de l'ARS.

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide :

- D'autoriser le président à solliciter la subvention de fonctionnement auprès du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et de l'ARS.

Approbation à l'unanimité.

Nombre de voix : 240	Exprimés (en voix) : 240
- pour : 240	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

Le président,
 Denis LEROUX.

